



SERVICE DES SPORTS

Téléphone : 04.94.01.46.58

Fax : 04.94.01.56.87

ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS 2018/2019

Renseignements et Inscriptions :

Au Service des Sports de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
à partir du mercredi 12 septembre 2018

Pièces à fournir :

- Une attestation d'assurance couvrant les risques extrascolaires,
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport,
- **Un chèque pour le paiement de l'adhésion (voir ci-dessous),**
- Une photo d'identité

Conditions à remplir :

- Les enfants doivent être domiciliés à La Crau.
- Ils ne doivent pas être licenciés dans la discipline choisie.
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur pour le fonctionnement de l'Ecole Municipale des Sports.

Tarifs:

- **Activités nautiques : 85 euros** par période et par personne.
- **Autres activités : 30 euros** par enfant, pour l'année et par activité.

Le dossier d'inscription doit être complet au 1^{er} jour de l'activité choisie, afin que l'enfant puisse y participer !

ECOLE MUNICIPALE	EDUCATEUR RESPONSABLE	LIEUX	JOURS ET HORAIRES	CRITERES POUR INSCRIPTION DE L'ENFANT PAR PRATIQUE SPORTIVE
ACTIVITES MOTRICES ET MULTISPORTS (Pour les enfants inscrits en école maternelle)	MARILENA STIRBU	Complexe Sportif de l'Estagnol	Mercredi 9 h à 11 h 11 h à 12 h	Moyenne et Grande Section Petite Section de Maternelle
INITIATION A LA BOXE	GILLES ROSSIGNOL STEPHAN LABAU	Salle Parnaud	Mercredi 14h à 15h 15h15 à 16h30 17h à 18h30	2009/2010/2011 2006/2007/2008 2003/2004/2005
DECOUVERTE DES ACTIVITES NAUTIQUES* (OPTIMIST, CATAMARAN, KAYAK, PADDLE)	HERVE BOUTY ARTHUR POLLET	Base Nautique de Carqueiranne	Mercredi* 14h à 17h	CE2-CM1-CM2 Collégiens et lycéens
INITIATION AU BADMINTON	STEPHAN LABAU	Complexe Sportif de l'Estagnol	Lundi 17h à 17h45 17h15 à 18h	CE2-CM1-CM2 Collégiens et lycéens

Pour les Activités Nautiques :

2 périodes seront organisées :

- Du 19/09 au ~~12/12~~/2018
- Du 20/03 au 19/06/2019

Les enfants pourront se rendre à la base nautique de Carqueiranne en empruntant un transport organisé et pris en charge par la Commune :

Départ Hôtel de Ville à 13h30, Retour 17h30 (Passage par La Moutonne)

ATTENTION : Le nombre de places étant limité, les enfants n'ayant pas pu participer à la 1^{ère} session, seront prioritaires pour la 2^{ème}.

Concernant les autres activités :

Elles débuteront lundi 17 et mercredi 19/09/2018
et se termineront lundi 17 et mercredi 19/06/2018.

Les écoles municipales des sports ne fonctionnent pas durant les vacances scolaires.

Une tenue sportive adaptée sera exigée dans chaque activité.